Catherine METAYER (candidate)

Conseillère consulaire sortante

Maître de chœur des Petits Cantors d'Andorre depuis 30 ans.

Officier dans l'Ordre National du Mérite

Jacques CARCY (suppléant)

Conseiller consulaire sortant

Ancien président de l'UFE d'Andorre et de l'alliance Andorrano francaise

Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Continuons à l'Unisson !

Candidature sans étiquette politique

Chers Compatriotes et Amis,

Du 21 au 26 mai prochain par Internet, et le 30 mai aux urnes, vous serez appelés à choisir le **Conseiller des Français d'Andorre**.

Soutenu par mon ami **Jacques CARCY**, conseiller élu sortant, je vous soumets ma candidature au renouvellement de mon mandat.

Une équipe à votre écoute et à vos côtés

À vos côtés depuis 2014, je veux poursuivre ce mandat méconnu et pourtant essentiel à la vie des Français établis dans notre Principauté, comme l'a démontré notre succès avec la **réouverture d'une antenne consulaire**.

La tâche du prochain élu sera plus rude, car de trois représentants, les Français d'Andorre n'en garderont plus qu'un seul. Pourtant, cela n'entame pas ma détermination à **rester à votre service si vous décidez de me renouveler votre confiance**. Nous sommes à votre écoute et voulons poursuivre les actions déjà commencées.

Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde. Gandhi

Du 21 au 26 mai par Internet, le 30 mai aux urnes, VOTEZ !

Un conseiller élu par les Français d'Andorre, pour quoi faire ?

Vous écouter : votre conseiller est un élu de proximité, au plus près du terrain, dont le rôle est de faire connaître vos préoccupations tant à l'ambassade qu'à Paris (Parlement, Quai d'Orsay, Bercy…)

Vous informer : votre conseiller est un lien indispensable avec la France. Il vous fait connaître vos droits et vous éclaire sur toutes les évolutions qui affectent votre vie, même en Andorre.

Les Petits Chanteurs d'Andorre au Palais de l'Élysée

Vous guider dans vos démarches avec l'administration française (carte vitale, certificat de vie, fiscalité…) ou Andorrane est notre mission. Cela demande disponibilité et savoir-faire.

Vous défendre lorsque des décisions inappropriées sont prises, aux dépens des Français résidant en Andorre. La réouverture d'une antenne consulaire est notre victoire, à votre service.

Nos priorités

- **Défendre vos intérêts** auprès de l'ambassade et de nos représentants au Parlement français.
- **Vous guider et vous conseiller dans vos démarches** administratives, (fiscalité, santé ou social). **Notre expérience des administrations** françaises et andorranes est un atout : nous la mettons à votre disposition.
- **Vous rencontrer à l'occasion d'une permanence mensuelle :** Le contact n'a jamais été aussi important. Face à la dématérialisation des procédures, nous répondrons présents.
- **Développer les projets culturels francophones**.
- **Accueillir et accompagner les entrepreneurs** français et les particuliers qui souhaiteraient s'installer en Andorre.
- **Favoriser les projets à dimensions environnementales** dans le dispositif de Soutien au tissu associatif des Français à l'étranger (STAFE). Nous voulons nous engager pour la préservation de notre lieu de vie, gage de paix et d'épanouissement de nos relations sociales.
- **Aider et soutenir nos anciens**, pour qui le lien quotidien est encore plus indispensable.
- **Faciliter la mobilité :** création d'une application d'autopartage afin d'améliorer les liaisons routières avec la France.

Continuons à l'unisson avec vous et pour vous

Catherine METAYER
Jacques CARCY (suppléant)